# MELANGES RELIGIEUX,

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

**Vol. XII. Montreal, Vendredi, 3 Aout 1849. No. 93.**



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 3 AOUT 1849.


## LE SOCIALISME.

A une époque où le socialisme croit le moment venu de recueillir les fruits de ses doctrines et de soumettre les peuples à sa domination prétendue régénératrice, disons quelque chose de son origine et de son histoire.

Ce système, ou cette secte, comme on voudra l'appeler, reconnaît pour principal auteur et pour chef Robert Owen, né à Newton, en Angleterre l'an 1771.

" Appliqué au commerce dès son enfance, Robert Owen ne dut qu'à lui-même ce qu'il apprit dans la littérature et dans les sciences.

Il remplit successivement dans différentes maisons des emplois subalternes, s'associa à des spéculateurs et fonda à New-Lanark, en Ecosse, une filature où il occupa jusqu'à deux mille personnes de l'un et de l'autre sexe. Les conduisant par la seule raison, sans qu'il fut jamais question de culte, il parvint à les préserver ou à les corriger de certains désordres grossiers qui règnent trop souvent dans les fabriques.

Encouragé par la fortune rapide que lui acquit son industrie, stimulé par les éloges que lui décernaient des philantropes de divers pays, il conçut bientôt la pensée de réformer, par sa méthode, la société entière. En 1812, il publia son premier ouvrage sous ce titre : " *Nouvelles vues de société, ou essais sur la formation du caractère humain.*

Il proclama d'abord la tolérance universelle des religions, n'en pratiquant aucune lui-même. Puis, en 1817, il les attaqua ouvertement, les signalant comme des sources de malheur pour les sociétés dirigées d'après leurs principes. Abandonné par les uns, repoussé par les autres, attaqué et poursuivi comme impie par le clergé anglican, il passa, en 1824, aux Etats-Unis d'Amérique.

Il réunit, dans l'Indiana, jusqu'a quatre cents individus, hommes et femmes, vivant ensemble, aimant a entendre répéter à leur chef que, pour détruire le péché, il faut abolir la trinité du mal, c'est-à-dire toute *religion* toute *propriété* et le *mariage*.

L'insouciance du gouvernement américain laissa au novateur pleine liberté de proclamer et de faire prévaloir son système à la fois impie et destructif de la société.

En dépit du nom spécieux du *nouvelle harmonie* qu'il donne à sa colonie, la paix et la concorde y furent bientôt troublées. Il la quitta, partit pour l'Angleterre, revint ensuite au Mexique, y obtint de l'ambassadeur anglais M. Packenham un territoire considérable (d'environ 1500 milles), s'étendant depuis le globe du Mexique jusqu'à l'Océan Pacifique, sur la frontière des Etats-Unis et des Etats-Mexicains. Ne pouvant s'entendre avec le congrès du Mexique au sujet de la liberté religieuse qu'il demandait pour son gouvernement, il renonça à son expérience, retourna en Angleterre, se mit en relations avec les hommes influens, concourut à l'établissement de salles d'asile en divers pays, travaillant toujours à accréditer son système, en se formant des disciples, qui sont appelés *socialistes*.

Owen, à certains égards, peut être comparé aux deux utopistes français, Fourier et Saint-Simon. Harmonisant ses propres idées avec les leurs, qui presque toutes sont déduites des opinions philosophiques du XVIIIe siècle, il enseigna à la suite de Voltaire et de Rousseau, que toutes les religions sont fondées sur l'ignorance ; qu'elles ont été et sont la cause du vice, de la discorde de la misère dans toutes les classes ; qu'elles sont le seul obstacle à la formation d'une société éclairée, vertueuse et charitable ; qu'elles ne se soutiennent que par la sottise des peuples et la tyrannie de leurs chefs.

M. Bouvier, évêque du Mans, précise ainsi les principaux points du système d'Owen.

1°. L'homme, en paraissant dans le monde, n'est ni bon ni mauvais : les circonstances ou il se trouve le font ce qu'il devient par la suite.

2°. Comme il ne peut modifier son organisation ni changer les circonstances qui l'entourent, les sentimens qu'il éprouve, les idées et les convictions qui naissent en lui, les actes qui en résulte sont des faits nécessaires contre lesquels il reste désarmé : il ne peut donc en être responsable.

3°. Le vrai bonheur, produit de l'éducation et de la santé, consiste principalement dans l'association avec ses semblables, dans la bienveillance mutuelle et dans l'absence de toute superstition.

4°. La religion rationnelle est la religion de la charité : elle admet un Dieu créateur, éternel, infini, mais ne reconnaît d'autre culte que la loi naturelle, qui ordonne à l'homme de suivre les impulsions de la nature et de tendre au but de son existence. Mais Owen ne dit pas quel est ce but.

5°. Quant à la société, le gouvernement doit proclamer une liberté absolue de conscience, l'abolition complète de peines et de récompenses, et *l'irresponsabilité* de l'individu, puisqu'il n'est pas libre dans ses actes.

6°. Un homme vicieux ou coupable n'est qu'un malade, puisqu'il ne peut-être responsable de ses actes : en conséquence, on ne doit pas le punir, mais l'enfermer comme un fou, s'il est dangereux.

7°. Toutes choses doivent être réglées de telle sorte que chaque membre de la communauté soit pourvu de meilleurs objets de consommation, en travaillant selon ses moyens et son industrie.

8°. L'éducation doit être la même pour tous, et dirigée de telle sorte qu'elle ne fasse éclore en nous que des sentimens conformes aux lois évidentes de notre nature.

9°. L'égalité parfaite et la communauté absolue sont les seules règles possibles de la société.

10°. Chaque communauté sera de deux à trois mille âmes, et les diverses communautés se liant ensemble, se formeront en congrès.

11°. Dans la communauté, il n'y aura qu'une seule hiérarchie, celle des fonctions, laquelle sera déterminée par l'âge.

12°. Dans le système actuel de société, chacune est en lutte avec tous et contre tous : dans le système proposé, l'assistance de tous sera acquise à chacun, et l'assistance de chacun sera acquise à tous.

Ces principes se trouvent développés d'un manière fastidieuse dans plusieurs ouvrages d'Owen, notamment dans le *livre du nouveau monde moral.*

Quant à l'organisation actuelle de la secte, son nom est *société universelle des religionnaires rationnels.*

Elle est très répandue dans diverses nations de l'Europe, particulièrement en Angleterre, où jusqu'en 1840, elle fut librement tolérée. A cette époque, lord Mulbourne, ministre, alla jusqu'à présenter Owen à la reine Victoria ; démarche dont le clergé anglican se scandalisa et qui fit grand bruit ; car on commençait à dire, d'après les antécédens d'Owen, qu'il s'attaquait, non seulement à l'église établie, mais à la révélation en général. Son système favorisait, d'ailleurs, les idées révolutionnaires, ajoutait à la fermentation des esprits, surexitait une exaltation menaçante. Une pétition de quatre milie habitans de Birmingham, où s'était établi le siége du pouvoir exécutif central de la secte, effrayés de ces résultats, fut présenté à la chambre des lords par le docteur Phillpots, évêque d'Exeter, un des plus zélés champion de l'église établie, et la chambre adopta, en conséquence, la proposition d'une enquête sur la doctrine et sur les progrès de la nouvelle secte. Il était difficile qu'on ne s'alarmât pas de l'extension que prenait une secte qui n'était pas moins hostile à la société qu'à la religion. Les déclamations des *socialistes* exercent la plus redoutable influence sur cette partie de la population que son inexpérience et sa crédulité disposent à être le jouet des utopistes et des charlatans.

---

## LE PAMPHLET DE L'HON. M. HINCKS.

Tous les papiers du pays se sont occupés depuis quelques jours d'un pamphlet que l'hon. M. Hincks vient de publier, à Londres, sur la position financière et les ressources du Canada. Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire l'analyse qu'en a donnée le *Canadien*, avec les quelques lignes d'observations dont le rédacteur l'a fait précéder :

POSITION FINANCIÈRE DU CANADA; L'ANNEXION.—Malgré toutes les prédictions de banqueroute publique, malgré tout ce qui a été dit et fait depuis un an pour ruiner le crédit de la province à l'intérieur et à l'extérieur, ce crédit est encore assez bon. Notre commerce, il est vrai, a éprouvé de grandes perturbations, par suite de l'abandon du système protectif par l'Angleterre, et de spéculations imprudentes sur les bois et les céréales ; mais il commence à prendre un cours plus naturel et plus sain ; et s'il nous est venu depuis ce printemps moins de navires du Royaume-Uni, en revanche nous voyons arriver déjà nombre de bâtiments à vapeur et à voiles des mers intérieures de ce continent, chargés de produits des vastes et fertiles régions qui les bordent ; et l'été prochain, quand la navigation de notre fleuve sera libre, les vaisseaux de toutes les nations pourront venir prendre ces riches produits sur nos quais. En attendant, le revenu de nos douanes pendant le sémestre qui vient d'expirer, montre une augmentation considérable sur celui du sémestre correspondant de l'année dernière ; et les bons provinciaux, qu'on se plaisait à qualifier de chiffons de papier, se négocient au pair à Londres, et sont ponctuellement payés en numéraire, avec les intérêts, à mesure de leur échéance et de leur présentation au bureau du receveur-général depuis le 17 de ce mois.

L'honorable M. Hincks vient de publier à Londres une brochure de 32 pages, intitulée : *le Canada, sa Position et ses Ressources financières.* Cette brochure, adressée au très-honorable comte Grey, ministre des colonies, est écrite avec ce talent d'exposition et cette lucidité qui distinguent M. Hincks comme écrivain et comme financier, et doit, de l'aveu même des ennemis de l'administration canadienne dont il fait partie, contribuer essentiellement à avancer les intérêts de la province, à relever son crédit à l'extérieur, et à donner aux capitalistes anglais de la confiance dans sa capacité aussi bien que dans son désir de faire honneur à tous les engagements pécuniaires qu'elle pourrait contracter. M. Hincks, dit le *Montreal Herald*, a traité son sujet d'une manière très concise, en homme qui s'y entend, et il a su le rendre intelligible à ceux même qui sont étrangers aux affaires du Canada. Il a joint à sa brochure un appendice contenant divers extraits des comptes publics de la province, qui justifient pleinement ses assertions et fournissent la preuve de l'état parfaitement sain de nos ressources financières. Nous adoptons en partie l'analyse du *Herald.*

La dette publique du Canada se monte à 5,20,8640*l.* 8*s.* 11¾*d* (cours provincial), dont 4,506,267*l.* 9*s.* 0*d* ont été dépensés en travaux publics, et sont conséquemment représentés par ces travaux, tandis que la balance de 702,372*l.* a été empruntée de temps à autre pour les besoins généraux du gouvernement. Les sommes empruntées spécialement pour ces travaux ne s'élèvent cependant qu'à 3,922,338*l.* 10*s.* 6*d.* ou 583 928*l.* 18*s.* 6*d.* de moins qu'il n'y a été dépensé, la différence ayant été prise sur les revenus annuels de la province, après toutes les dépenses annuelles soldées. L'intérêt de la dette publique est de 200,000*l.*, la liste civile pour 1849 de 73,884*l.*, et la somme affectée à l'amortissement de 75,000*l*, en tout 348,884*l* ; tandis que le revenu des douanes seul est évalué, pour la même année, à 450,000*l.* Mais, à part l'intérêt de la dette publique, la liste civile et le fonds d'amortissement il y a d'autres charges se montant à 216,519*l.* 29*d.* (y compris les allocations pour écoles, environ 70,000*l* ; agriculture, 10,000 ; institutions de charité, 15,000) ; ce qui porte la dépense totale annuelle à 165,403*l* 2*s* 9*d.*

Pour couvrir cette somme si forte, M. Hincks estime le revenu de l'année à 574,640, provenant des sources suivantes :

| | |
|---|---|
| Douanes. . . . . | £450,000 |
| Travaux publics. . . . . | 50.000 |
| Revenu territoriale. . . . . | 20,000 |
| Autres sources. . . . . | 24,640 |
| | £574,6.0 |

Ce qui laisse un excédant de revenu de 9,136*l.* 13*s.* 3*d.* en sus des dépenses de l'année courante.

Il y a lieu d'espérer, toutefois, que ces autres charges (216,519*l.* 2*s* 9*d.*) seront considérablement réduites à l'avenir, ainsi que la liste civile, comprenant les salaires de tous les fonctionnaires publics ; tandis que, d'un autre côté, l'observateur le moins enthousiaste de la tendance du commerce immense de l'Ouest avec les Etats du Nord et de l'Est et avec les ports de l'Atlantique, à prendre la route de nos lacs, de nos rivières et de nos canaux, ne peut manquer de voir l'effet que très-peu d'années doivent produire sur le revenu de nos travaux publics. Le tableau ci-dessous montre l'augmentation progressive de ce revenu pendant les années 1842 à 1847, alors que les travaux, par par leur état incomplet, n'étaient qu'en partie de services productifs :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1842 . . . . . | £224.232, | 13 | 9 |
| 1843 . . . . . | 34.624, | 13 | 3 |
| 1844 . . . . . | 44.259 | 14 | 8 |
| 1845 . . . . . | 41.039 | 9 | 9 |
| 1846 . . . . . | 61,486 | 14 | 1 |
| 1847 . . . . . | 83.345 | 15 | 0 |

Depuis quelques années l'Etat de New-York retire du canal Erié, après en avoir payé la dette, un revenu annuel d'environ £150000. Or une partie considérable des produits qui descendaient à l'océan par ce canal va maintenant descendre par ceux du Canada. Il est donc permis de prévoir un accroissement encore plus rapide du revenu de ceux-ci.

Ainsi, pendant que M. Hincks prouve au capitaliste anglais que, même avec le chiffre exorbitant de nos dépenses actuelles, notre revenu, tel qu'il est aujourd'hui, suffit de rester pour faire honneur à tous nos engagements, il indique aussi les ressources au moyen desquelles nous pouvons espérer avec confiance doubler en très peu d'années ce revenu, sans rien ajouter à nos taxes.

Quant aux inquiétudes que l'on pourrait avoir sur la permanence des relations qui existent entre ce pays et l'Angleterre, M. Hincks soutient que l'immense majorité du peuple canadien est parfaitement satisfaite de ses institutions actuelles ; mais il croit, et le *Herald* est cordialement de son avis sur ce point, qu'alors même qu'une séparation aurait lieu, le créancier public n'aurait rien à craindre. Cette séparation ne pourrait s'effectuer que du consentement de la métropole, qui ne consentirait jamais à reconnaître l'indépendance du Canada sans stipuler qu'il paierait jusqu'au dernier sou de sa dette. " Bien plus, dit le *Herald*, nous sommes très persuadés qu'une telle stipulation ne serait pas nécessaire ; car aucun parti en Canada ne consentirait jamais à l'infamie de répudier une date qu'il serait amplement en moyen de payer. A la vérité, si les grands travaux publics pour la confection desquels la dette a été contractée se fussent trouvés sans valeur *par suite du changement de système commercial de la métropole*, comme il y a eu un temps où nous avions quelque raison de le craindre nous aurions pu certainement, avec quelque apparence de justice, réclamer une indemnité ; mais ce résultat, chaque jour démontre qu'il n'aura pas lieu : au contraire, quelque effet que le système de libre échange de la Grande-Bretagne puisse avoir sur nos intérêts généraux, on ne peut douter qu'il ne doive produire sur nos canaux un effet des plus favorables ; et conséquemment, soit que nos relations actuelles soient continuées ou dissoutes, nous ne pouvons avoir aucun prétexte pour refuser de remplir les engagements qui nous ont mis en état de construire ces canaux. Nous ne croyons donc que dans aucun enchaînement de circonstances le créancier public du Canada puisse avoir le moindre fondement pour douter soit de notre volonté ou de notre capacité de faire honneur à tous nos engagements ; et nous admettons volontiers, dit en terminant le *Herald*, que M. Hincks mérite la reconnaissance du pays pour l'exposé clair et convaincant de nos affaires financières qu'il a mis sous les yeux du public anglais dans la brochure qui a donné lieu à ses remarques.

Comme le *Herald*, qui est le principal organe du parti annexioniste, se borne à dire un mot en passant de l'opinion de M. Hincks à ce sujet, nous croyons devoir ajouter l'extrait suivant de sa brochure :

" Je maintiens, dit l'honorable inspecteur-général, qu'un tel évènement (une révolution) est aussi improbable en Canada que sous aucun gouvernement établi au monde. Le sentiment qui anime l'esprit public en Canada a été très-bien exprimé dans un débat récent par le très honorable président du bureau du commerce lorsqu'il a dit " qu'il attachait le plus haut prix à la liaison qui subsiste " entre ce pays et ses colonies, mais qu'il ne croyait pas que " ce fût une liaison purement d'intérêt dans le sens étroit " du mot, mais une liaison d'honneur, de devoir et d'affection ; une liaison que ni l'un ni l'autre parti n'avaient " le droit de rompre sans de graves et présents motifs."

"Mais, laissant de côté tous sentiments de loyauté envers la couronne, d'attachement aux institutions que nous avons hérité de nos ancêtres, d'orgueil de former une partie intégrante du plus grand empire du monde, il me paraît claraque la liaison est mutuellement avantageuse aux deux parties ; et si je parviens à établir cette proposition d'une manière satisfaisante, je puis espérer que ces remarques auront un bon effet. Je mets entièrement de côté les avantages à retirer de la protection. Sans entrer dans aucune discussion à ce sujet, je dirai simplement que je crois que la liaison ne saurait être maintenue que par le principe du libre échange.

" Quels sont les avantages que le Canada doit retirer de cette liaison ? Je réponds : le controle de son propre revenu. La conséquence de l'annexion aux Etats-Unis serait que tout le revenu des douanes et des terres publiques serait mis a la disposion du gouvernement fédéral, et serait appliqué au maintien de l'armée, de la marine et des relations diplomatiques des Etats-Unis, tandis que le peuple canadien serait taxé directement pour tous les objets locaux. Comme je traite le sujet sous un point de vue pécuniaire, je n'appuierai point sur les maux qui résulteraient de l'union avec un pays où l'esclavage existe avec toutes ses horreurs, et où il continuera probablement d'exister jusqu'à ce que la question soit tranchée par une révolution. Je pourrais déduire beaucoup d'autres raisons pour prouver que l'annexion serait préjudiciable au Canada, et je n'en connais pas une seule qui milite en faveur d'une telle mesure. Les Canadiens jouissent de tous les avantages du gouvernement par eux-mêmes, avec l'avantage additionnel d'être protégés, sans qu'il leur en coûte rien, par la plus grande nation du monde. Sous l'administration éclairée du noble comte aujourd'hui à la tête du département colonial, et qui a surtout fait preuve de jugement dans le choix des gouverneurs, les peuples du Canada, de la Nouvelle-Ecose et du Nouveau-Brunswick ont été contents et loyaux tandis que l'Europe a été convulsée par les révolutions.

" Les avantages de la liaison pour la métropole ne sont pas moins évidents. C'est un fait incontestable que le système commercial des Etats-Unis est hostile aux intérêts anglais. Que les provinces de l'Amérique septentrionale soient annexées, et toute entrée par le Saint-Laurent prohibée, le parti protectionniste américain pourra mettre efficacement ce système en pratique, ce qu'il ne pourra jamais faire tant qu'une puissance étrangère sera en possession de la frontière canadienne.

" Il est de mode de ravaler le commerce du Canada, parce qu'il est peu considérable en comparaison de celui des Etats-Unis ; mais il est notoire que les Canadiens, proportion gardée de la population, consomment beaucoup plus de produits des manufactures anglaises que le peuple des Etats-Unis. Le Canada s'accroît rapidement et en richesse et en population. Les émigrants aux provinces anglaises de l'Amérique septentrionale sont autant de consommateurs de produits manufacturés anglais, et divers motifs les attachent à la métropole ; tandis que ceux qui s'établissent dans les Etats-Unis sont à tous égards des étrangers et sont traités comme tels.

" Quant aux dépenses des colonies, je n'en dirai que peu de mots. Toutes les dépenses du gouvernement civile y compris le salaire du gouvernement sont supportées par la province. On peut douter si, dans le cas où les colonies seraient abandonnées, l'Angleterre diminuerait ses dépenses militaires des frais d'entretien d'un seul régiment ; sinon peu importe où les troupes sont stationnées. Cependant je ne discuterai pas ce sujet. Persuadé comme je le suis que la liaison qui subsiste entre les provinces de l'Amérique septentrionale anglaise et la métropole est mutuellement avantageuse, je ne puis croire qu'on veuille la dissoudre afin d'épargner les frais d'entretien de quelques régiments de ligne.

" On ne peut nier que les émeutes récentes n'aient été de nature à créer des alarmes parmi ceux qui avaient des intérêts dans la province. Il y a eu une grande effervescence politique, qui, je le crains, n'est pas encore entièrement calmée. Il n'y a cependant pas d'unanimité parmi les mécontents. Les adresses de la Ligue Britannique ont été jusqu'ici caractérisées par des protestations de loyauté et sans ces protestations elles n'auraient eu aucune influence. S'il se trouve dans les rangs du parti qui a commis les excès récents, qui sont très-généralement désapprouvés et désavoués, quelques individus qui visent à un objet ultérieur comme la rupture de la connexion britannique, l'aveu d'un tel objet assurera leur entière défaite.

" Les chefs de l'opposition ont professé en toute occasion la fidélite la plus dévouée à leur souveraine, et je serais fâché de leur attribuer des sentiments d'un caractère différent. Il n'y a donc pas de juste motif d'appréhender une demande sérieuse d'annexion ; et si une telle demande était faite, la masse du peuple s'y opposerait. Le but de cette publication étant seulement de placer les affaires financière du Canada dans leur vrai jour, et de corriger, s'il se peut, des erreurs qui ont affecte le crédit public de la province, je m'abtiendrai de toute discussion politique. Je crois que la plupart des observations qui précèdent seraient approuvées par la majorité de ceux qui sont opposés à l'administration dont j'ai l'honneur d'être membre."

---

On écrit de Gaëte, 24 juin 1849.

Nous voyons par les journaux de Paris et de Londres qui répètent à ce sujet les déclamations des feuilles révolutionnaires de l'Italie, nous voyons même, par ce qui transpire des secrets de la diplomatie, que les hommes d'Etat de la France et de l'Angleterre sont dupes ou feignent d'être dupes de cette calomnie incessamment reproduite contre le Saint-Siége qu'avant la révolution romaine le gouvernement pontifical était tout entier entre les mains des prêtres possesseurs de tous les emplois, sans que les laïques eussent aucune part dans la chose publique. On part de là pour conclure qu'une fois les factions vaincues, les puissances devront exiger des réformes, une réparation plus grande entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, et tout dire, *sécularisation complète du gouvernement ecclésiastique.* Or, voici quel était l'état des choses longtemps avant que les factions eussent contraint le Souverain-Pontife d'abandonner Rome, état de choses qu'il avait établi de lui-même et dans sa pleine liberté. D'abord le ministère, si l'on excepte le Cardinal-Secrétaire-d'Etat et le Prélat son Substitut, était presque entièrement composé